



Arrêté de nomination du responsable de la spécialité

Cyberdéfense

Le directeur de l'école nationale d'ingénieur de Bretagne sud – ENSIBS

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'article 15 des statuts de l'ENSIBS portant sur l'organisation des spécialités

Vu la proposition de l'équipe pédagogique,

Nomme le professeur Mawloud OMAR responsable de la spécialité « Cyberdéfense » à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 août 2028.

Les fonctions de ces responsables sont les suivantes :

- Gestion des moyens attribués à la spécialité
- Suivi pédagogique (coordination, programmes, vacataires...);
- Entretien annuel avec chaque enseignant (bilan de l'année passée, projet et objectif pour l'année à venir, demande de formation, évolution de carrière à court et moyen terme...). Il en dresse une synthèse à destination du conseil de perfectionnement;
- Présentation du bilan et des perspectives de sa spécialité devant la commission de perfectionnement de la spécialité

Les responsables de spécialité sont membres de droit du Conseil des Etudes.

Fait à Lorient

Le 1^{er} septembre 2025

Le Directeur de l'ENSIBS

Monsieur Jean LABOURDETTE